

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 8 JANVIER.

Une nouvelle lutte sanglante a eu lieu à Wexford, en Irlande, à l'occasion d'une exécution forcée pour non paiement des dîmes. Il y a eu des tués parmi les contribuables et parmi les gens de la police.

(Dublin Evening-Mail.)

— On écrit de Lisbonne, le 24 décembre :

Une nouvelle remontrance a été adressée à la reine de la part des chefs du parti démocratique, pour demander la démission des ministres, et ceux-ci ont déjà refusé trois fois de se retirer après des insinuations qui leur avaient été faites par ces mêmes chefs. On les accuse de ne pas tenir leurs promesses et on exige la démission de tous les employés qui ont servi sous don Miguel, ou qui ont pris une part active à l'affaire de Belem.

Le fameux guérilla Remedido continue à marauder dans plusieurs villages des Algarves. A la demande des habitants le gouvernement s'est résolu à y envoyer les forces nécessaires pour détruire sa troupe.

On a fait depuis peu une tentative d'insurrection en faveur de don Miguel. A Lemego, une troupe de révolutionnaires est entrée dans la ville pendant la nuit pour attaquer la garnison par surprise, mais leur projet a été déjoué à temps.

L'animosité du peuple contre les Anglais est extrême à Lisbonne; la reine a dû cesser de se servir de son cocher anglais, sur lequel on a tiré hier du haut d'un moulin, tandis qu'il faisait promener les chevaux du prince.

— Les journaux de New York, en date du 11 décembre, reçus à Londres, contiennent ce qui suit : A en juger par les lettres qu'on a reçues de Washington, la santé du président Jackson ne s'améliore pas le moins du monde, et l'on croit qu'il ne vivra plus longtemps.

— Tous les journaux wighs de Londres regardent la dévance de Bilbao comme devant consolider le ministère Melbourne.

— On a des nouvelles, du 31, de Bilbao. Don Carlos était encore à Durango. Villaréal a été destitué. On dit que l'état-major du prétendant est dans le plus grand désaccord.

FRANCE. — PARIS, 10 JANVIER.

Les gérans de trois journaux étaient traduits aujourd'hui devant la cour d'assises, pour attaque contre les droits du roi des Français et pour acte d'adhésion au gouvernement déchu.

Le gérant de la Gazette de France a demandé la disjonction de sa cause de celle du journal la France et de la Quotidienne.

Cette disjonction ayant été rejetée par la cour, M. Aubry-Foucault s'est laissé juger par défaut. La cour l'a condamné sans intervention de jurés, à quatre mois de prison et 3,000 fr. d'amende.

M. Plougoum a soutenu ensuite la prévention contre les gérans de la France et de la Quotidienne.

LE SALON DE MADAME MOISELLE CONTAT.

Par Mad. Sophie Gay.

Le salon d'une actrice, dirait-on; vous voulez parler de son boudoir. Non, Mlle Contat, actrice charmante et femme d'esprit, recevait la plus haute société de Paris dans un temps de misère.

C'était à l'époque où elle sortit de prison, où elle s'était trouvée avec plusieurs femmes de la cour. Son goût pour les gens distingués, sa reconnaissance pour l'amour d'un prince qu'on illustra depuis le trône et l'exil, devaient nécessairement lui attirer la persécution des rois de la Terreur; elle fut incarcérée aux Madelonnettes avec ceux qu'on appelait alors les aristocrates de la Comédie-Française. Un trait qui révèle son esprit et ses sentimens faillit lui coûter la vie. La reine, avant d'être prisonnière elle-même, voulut voir représenter la Gouvernante de la Chaussée; elle fit savoir à Mlle Contat qu'elle souhaitait la voir dans ce rôle, qui n'était point de son emploi. Mlle Contat apprit en vingt quatre heures les cinq cents vers de la Gouvernante, puis elle écrivit à la personne qui lui avait fait part du désir de la reine :

« J'ignorais où était le siège de la mémoire; je sais à présent qu'il est dans le cœur. »

Cette lettre, qui fut publiée par les ordres de la reine, allait dieter l'arrêt du tribunal révolutionnaire, quand le 9 thermidor vint délivrer Mlle Contat.

On ne pouvait la voir souvent sans être séduit par le charme de sa conversation; par une certaine grandeur de manières, qui, sans être théâtrale, avaient quelque chose d'imposant. Son caractère à la fois impérieux, vindicatif, sensible et généreux, sympathisait avec celui des personnes dont les qualités et les défauts sont nobles, et le sentiment qu'elle avait de sa supériorité la mettait à l'abri de la gêne, de l'humilité ou de la révolte inhérentes aux conditions que la société impose; elle causait avec la marquise de J... et la comtesse de N... du même ton que ces dames causaient entre elles, sans embarras comme sans familiarité.

M. Delisle, rédacteur en chef de la France, a plaidé lui-même. M^e Berryer a présenté la défense de la Quotidienne.

D'après la déclaration du jury, la cour a condamné les deux gérans, chacun à trois mois de prison et 1,500 fr. d'amende.

— Le général de Rigny est arrivé la nuit dernière à Paris; il a rendu compte à M. le ministre de la guerre de son retour d'après l'ordre qu'il a reçu de M. le maréchal Clausel, en renouvelant ses instances pour obtenir que sa conduite dans la campagne de Constantine fût examinée avec la plus grande publicité et jugée par un conseil de guerre.

(Débats.)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 10 janvier. — L'ordre du jour appelle la lecture du projet d'adresse.

M. Dupin lit, d'une voix forte et sonore, le projet dont voici le texte :

SIRE,
Au moment où V. M. venait se féliciter avec nous de l'affermissement de nos institutions, du progrès de la richesse publique et du succès de nos communs efforts pour le bonheur de la France, un exécrable attentat a menacé vos jours si précieux à la patrie. Dans cette douloureuse circonstance, notre premier devoir est d'exprimer l'indignation que nous inspirent ces forfaits qui n'ébranlent point la noble fermeté de votre cœur; nous l'avons vu! mais qui jetent dans nos ames une profonde affliction quand nous songeons que vous n'êtes en butte aux coups des assassins que pour avoir gardé intact le dépôt de nos institutions.

Il nous reste à remplir un autre devoir qui est en même temps une consolation : consolation triste et grave et comme il convient dans de pareils moments; c'est de proclamer au nom de la France et à la face de l'Europe, que la dynastie établie par la révolution de juillet est hors des atteintes du crime, et que, fondée sur nos serments et sur les vôtres, appuyée sur l'amour d'un peuple éclairé, elle est aussi inébranlable qu'elle est populaire. Votre Majesté espère que la paix de l'Europe est pour long-temps assurée, nous nous associons avec joie à cette espérance; et la France s'applaudit d'avoir, par sa fermeté et par sa sagesse, contribué à maintenir le repos du monde.

Nos relations diplomatiques, complètement rétablies avec les états unis d'Amérique, nous donnent lieu de croire qu'aucun dissentiment ne s'élèvera désormais entre les deux nations. Un différend momentané avait troublé sans la détruire la vieille alliance qui unit la France et la Suisse. Les explications satisfaisantes que nous avons reçues ont rétabli la bonne intelligence entre deux pays à qui le voisinage, la conformité des intérêts et les souvenirs d'une longue amitié commandent une mutuelle confiance.

Nous déplorons avec V. M. la guerre civile qui continue de désoler l'Espagne; la France s'est émue des graves événements qui ont éclaté à Lisbonne et à Madrid; mais elle es-

Le vieux et galant vicomte de Ségur vient un jour me proposer de sa part d'entendre la lecture que devait faire chez elle un autre de nos amis communs. Il s'agissait du Mérite des Femmes, pièce de vers dans laquelle Legouvé avait relaté, avec une sensibilité touchante, une partie des traits d'héroïsme et de générosité dont les femmes ont fourni tant de preuves pendant la Terreur; il avait choisi les plus célèbres, car des volumes n'auraient pas suffi au récit des actions sublimes qui honorent alors les femmes de tout rang.

Je reçus le lendemain un de ces billets tels que Mlle. Contat savait les écrire, où l'invitation la plus pressante se trouvait mêlée à de charmantes flatteries, le tout exprimé en mots simples, légers et piquans, enfin ayant toute la grâce d'une conversation spirituelle. C'est ce talent d'attacher de l'esprit aux choses les plus insignifiantes qui l'a fait appeler la reine du billet.

J'étais fort émue en entrant dans le salon de mademoiselle Contat; car j'avais peur de perdre quelque chose de l'illusion qui me la rendait si chère; c'était la première personne de son état que je voyais de si près, et je craignais que son ton ne répondit pas à l'élégance de son talent; mais ses manières distinguées, sa poignée affectueuse ne me laissèrent pas long-temps cette crainte; rien dans ce salon ne rappelait l'actrice; ni les invités, ni la maîtresse de la maison. Un des canapés était occupé par la marquise de J... et madame Des... sur l'autre étaient assises madame de Soulès, la femme du receveur général de Rouen, et la célèbre madame Lèbrun; près d'elles se trouvaient madame de Beaufort, madame Legouvé et une jeune femme d'une beauté ravissante, qui gagnait tellement à être vue de près, qu'on avait peine à la reconnaître. C'était à cette époque la seule femme du Théâtre-Français admise chez Mlle. Contat, et tous ceux qui ont si souvent admiré depuis la grâce pudique et le ton si natu- rellement distingué de Mlle. Mars, trouveront cette préférence exclusive très-bien motivée.

Il y avait, en homme, l'élite des gens du monde, et pas un des grands personnages du jour. Sauf quelques jeunes auteurs, le salon

père que, grâce à la sagesse et à l'énergie des peuples de la Péninsule, la monarchie constitutionnelle triomphera des périls qui la menacent. Nous faisons des vœux sincères pour la cause de la reine Isabelle II, et nous avons la confiance que l'intime union de V. M. avec le roi de la Grande-Bretagne et votre persévérance à faire exécuter le traité de la quadruple-alliance contribueront à sauver l'Espagne des malheurs d'une contre-révolution.

Votre gouvernement, sire, a bien compris les intérêts et les sentimens de la France, quand il la préserve des sacrifices et des conséquences incalculables qu'aurait pu entraîner l'intervention armée dans les affaires intérieures de l'Espagne.

Mais la France saura toujours faire respecter sa sûreté et son honneur, et ses soldats, si elle les appelait aux armes, iraient partout sous notre glorieux drapeau, verser pour elle un sang qu'elle ne doit leur demander qu'au nom de l'impérieuse nécessité. — Le départ du courrier nous empêche de donner la suite.

La discussion est fixée à jeudi prochain.

Bulletin de la bourse de Paris, du 10. — La stagnation la plus complète a signalé la bourse d'aujourd'hui. La rente 3 p. c. française est restée constamment pendant toute la durée du parquet à 79 75, tantôt demandé et tantôt offert. Dans la coulisse on a fait un moment 79 72 1/2, et on a remonté ensuite à 79 75 demandé. L'absence de cours des consolidés de Londres, a pu contribuer à l'incertitude de la spéculation. Cependant elle paraît pro suite, principalement par la prochaine discussion de la Chambre des députés sur l'adresse; on paraissait persuadé à la bourse qu'il y aurait une soixantaine de voix de majorité ministérielle sur toutes les questions soulevées dans le projet d'adresse.

La rente active était beaucoup plus faible. On attribuait cette faiblesse à la nomination de l'infant Sébastien, au commandement en chef de l'armée carliste, et aux nouvelles des frontières d'Espagne qui représentent les troupes carlistes comme étant déjà ralliées, et prêtes à recommencer leur guerre de montagne.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On lit ce soir dans la Charte les dépêches télégraphiques suivantes :

• Bayonne, 5 janvier 1837, à deux heures. Arrivée par le courrier.

• Le 1^{er}, les deux partis étaient dans la même position. Espartero dans Bilbao, les carlistes entre Guadaleano et Miravalles. Don Carlos toujours à Durango. Villaréal a offert sa démission qui a été acceptée.

• L'élection directe a été adoptée à Madrid par 83 voix contre 63.

• Bayonne, 5 janvier, quatre heures du soir. Reçu par le courrier.

• L'infant don Sébastien est nommé général en chef; il a pour chef d'état-major Moreno, et pour aide-de-camp Villaréal. Egua est nommé ministre de la guerre.

BELGIQUE.

Bruxelles, 11 janvier (trois heures). — La bourse est généralement peu animée, on n'a pas fait d'affaires en Ardoins, on en offre à 24 1/4 P et 24 1/8; Réunis 103 P. Société Générale 728 fait.

Anvers (deux heures). — Ardoins 24 24 7/8.

était composé de personnes plus ou moins blessées par la révolution et qui espéraient oublier et l'annuler peut-être, en abandonnant la politique pour se livrer, comme autrefois, au charme de la conversation légère.

Le comte Louis de Narbonne, le marquis de Jaucourt, le vicomte de Ségur, le marquis de Gontaut-Saint-Blancar, et MM. Vigne, Desprez, de Parny, y représentaient l'esprit, la gaieté et la galanterie de l'ancien temps; ils y discutaient avec éloquence, sur les innovations dramatiques et littéraires qui paraissent chaque jour; car, il faut bien se l'avouer, nous n'avons que la caducité du romantisme; l'époque qui vit naître Attila, René, Pinto, Edouard en Ecosse et Christophe Colomb, n'est-elle pas le berceau du poème romantique et du drame historique; ces innovations dont on se montre si fier aujourd'hui, ont elles dépassé la création d'Attila, du père Aubry, et de cet amour si chaste- ment incestueux, qui obtient la pitié des cœurs les plus purs, et fait tant pleurer sur le sort de René.

Les pages de nos modernes prosateurs sont elles plus éloquentes, plus riches de pensées, de mélancolie que les fragments de Corinne et les imprécations de Velleda? L'adultère dramatique, si revendiqué de nos jours, a-t-il produit plus d'effet que dans la Mere coupable, dans Misantropie et Repentir? Ah! si les sanglots se complaient, combien de ceux qu'ont obtenu ces deux ouvrages l'emporteraient sur les recettes en larmes de nos drames adultérins!

Présument bien que les hommes qui se trouvaient chez Mlle Contat méritaient tous d'être connus, je priai M. de Ségur de me nommer les plus marquans.

— Ce petit homme aux yeux baissés, à l'attitude modeste qui se blottit toujours dans le coin d'un salon pour qu'on aille l'y chercher... C'est Collin d'Harleville, dit M. de Ségur. Le succès qu'il doit et qu'il a valu à Mlle Contat, dans son Vieux Célibataire, pouvait seul le décider à venir ce soir; il vit loin du monde où il ne produit plus d'effet; sa prétention est la douceur, son ambition la solitude, c'est la violette de l'Institut; mais ses ennemis prétendent que cette violette est en procès avec toute sa famille.

MINISTÈRE DES FINANCES.

ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.

AVIS.

Paiement des intérêts des capitaux inscrits au grand-livre auxiliaire de la dette active.

Le ministre des finances porte à la connaissance du public que les intérêts pour le second semestre de 1836, des capitaux inscrits au grand-livre auxiliaire de la dette active, à Bruxelles, seront acquittés de la manière accoutumée, à partir du 16 du mois courant, et qu'à dater du même jour le bureau chargé du paiement de ces intérêts sera ouvert les cinq premiers jours de chaque semaine (les jours de fêtes exceptés), depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après midi.

Bruxelles, le 10 janvier 1837.

Le ministre des finances,
E. D'HYAET.

Amsterdam, 9 janvier (quatre heures). — Dette active 2 1/2 p. c. 54 4/8 1/6, 5 p. c. 101 3/8 1/2 3/8, billets de chance 23 5/16 3/8, syndicat 35 1/16 1/8, société de commerce 182 1/2 1/4, Ardoin pièces de 85 liv. 22 13/16 23 1/16, grosses pièces 22 9/16 23, coupons 40, passive 6 13/16 7/8, différée 8 5/8 7/8 3/4, brésiliens 85 7/8.

Les affaires ont été très animées en fonds espagnols, les coupons surtout sont recherchés à 40.

Londres, 9 janvier (1 heure). — Consolidés 90 3/4 7/8, belges 104 1/2; hollandais 2 1/2 p. c. 54 1/8 1/8 5/16, 5 p. c. 102 5/8 1/2, espagnoles active au comptant 25 3/8 3/4 5/8 26 25 5/8 3/4 1/2 5/8, au 16 courant 25 3/8 1/2 38 3/4 1/2 26 25 1/2 1/8 5/8, coupons 45 a 47, passive 7 3/8 1/2 7/8 8, différée 11 5/8 12 11 5/8 12 1/2, portugais 5 p. c. 48 1/2 à 48, 3 p. c. 31 30 1/2, brésiliens 85 1/4.

Les nouvelles de Lisbonne qui nous parviennent aujourd'hui, annoncent que M. Van de Weyer a été reçu par S. M. la reine Dona Maria, en audience de congé. (Indép.) — Le conseil de régence a voté hier la somme de 200,000 fr. pour réparations à faire à la salle de spectacle.

Depuis quelque temps on annonçait l'érection dans l'église de Ste. Gudule, à Bruxelles, du monument à la mémoire du vénérable chanoine Triest; nous croyons savoir de meilleure source que le mausolée dont il s'agit sera placé dans la cathédrale de St. Bavo à Gand. On sait en effet que cette ville était devenue la patrie adoptive du défunt, et qu'il y a fondé un grand nombre d'établissements de bienfaisance, dont le plus remarquable est celui des sourds-muets.

On écrit de Paris que le voyage de M. Nillis n'a pas eue succès. Lafond ne vient pas ici. Tessière étant engagé à Bordeaux, Sirant l'étant à Lyon, on cherche à engager M. Dumas qui ne vaut pas les autres tenors. M^{me}. Stolz s'en va, parce qu'elle a su que M. Nillis était allé voir s'il ne pouvait pas obtenir M^{me}. D. Moreau.

LIÈGE, LE 12 JANVIER.

BUDGET DE LA VILLE DE LIÈGE.

(3^e Article.)

Nous avons terminé notre second extrait par quelques mots sur l'emprunt, que l'insuffisance des ressources rend nécessaire, selon la commission des taxes, pour l'achèvement des travaux communaux arrêtés ou projetés. Pour établir cette nécessité, l'auteur du rapport dit que la recette ordinaire n'exécute la dépense ordinaire que de 83,618 fr. 06 c. Cette somme, avec le montant des ressources extraordinaires, qui est de 1,541,065 fr. 98 c., forme un total disponible de 1,624,684 fr. 04 c., lequel doit faire face aux dépenses extraordinaires, dans lesquelles on ne peut se dispenser de comprendre les rappels, les objets votés en 1836 et ceux qui sont la conséquence des sommes portées à cet effet au chapitre des recettes.

Ces dépenses consistent et se classent comme suit :

1. Amortissement et intérêts de l'emprunt de 1831	fr. 44,732 99
2. Rappels et dépenses votées en 1836.	409,022 01
3. Objets pour lesquels un fonds spécial figure à la recette; savoir :	
A. Terrain et construction pour le collège avec ven innat.	150,000 »
B. Terrain pour le jardin botanique, et constructions.	160,000 »
C. Nouvelles constructions à l'université.	90,000 »
D. Quai de halage.	585,999 27
E. Murs d'eau en Saucy et Pécheurac.	42,000 »

— Qu'importe, il n'en a pas moins fait l'Inconstant, les Châteaux en Espagne, et ce rôle de Mme Evrard qui semble un oubli de Molière.

— J'admire fort tout cela, reprit le vicomte, mais encore plus sa superbe laine contre le septembriseur Fabre d'Eglantine qui avait plus de talent que lui. Ce drôle n'avait-il pas imaginé de remplacer le nom des saints du calendrier par des noms de légumes? J'ai cherché celui qui avait pris la place de mon patron; il se trouva que je m'appelais Choux-Frisé.

— Je ris de cette folie que la frisure du vicomte rendait assez comique; puis je lui demandai quel était ce gros monsieur poudré qui causait avec Colla d'Harleville.

M. de Ségur, après m'avoir montré M. de Parry, l'amant d'Eléonore, m'apprit que le neveu du poète érotique, épris depuis plusieurs années de Mlle Contat, venait, disait-on, de l'épouser, mais qu'elle ne le déclarerait qu'au moment où elle quitterait le théâtre.

Ce dévouement mutuel n'étonnait personne; car malgré ses quarante ans et son embonpoint, Mlle Contat était encore séduisante, et le jeune Parry joignait au plus beau visage la plus élégante tournure française; mais ce qui doublait ses avantages, c'était le peu de cas qu'il en faisait. Jamais je n'ai vu une beauté d'homme plus agréable et mieux pardonnée.

— Voici mon jeune complice, continua M. de Ségur, en me désignant M. Emmanuel Dupaty; nous avons fait ensemble l'opéra-comique, ce petit acte qui a été mis en musique à la rampagne chez nous par Della Maria. C'est bien le plus aimable collaborateur du monde que ce cher Emmanuel; d'abord parce qu'il fait les trois quarts de l'ouvrage, ensuite parce qu'il le sème de jolis couplets, de mots piquants, et parce qu'il dit de si jolies choses aux amoureux et aux grandes coquettes, qu'elles jouent ses rôles avec un zèle tout particulier. Je regrette bien de ne lui avoir point donné une place dans mon cabriolet jaune (!) Il n'aurait pas versé si rudement. Savez-vous ajouta-t-il,

(4) Fichés de M. Ségur.

F. Etablissement des abords du Pont des Arches.	11,820
G. Construction de nouvelles écuries à la caserne des Ecoliers.	62,180 »
H. Elargissement de la rue de la Syrène.	12,000 »
Total.	fr. 1,547,754 27

La somme disponible, qui est de 1,624,684 04 se réduit à fr. 76,929 77

tandis que, pour satisfaire à tous les besoins et aux prévisions des travaux proposés, on demande :

1. Pour dépenses relatives à la sûreté publique, pour réparations à l'intérieur de l'hôtel-de-ville, fournitures aux casernes, traitements arriérés de plusieurs desservans, subsides à diverses fabriques, spectacle, courses de chevaux, monument Grétry, pour pavage, perré, murs d'eau, pont, trottoirs, et agrandissement du cimetière, la somme de	fr. 423,760 76
2. Pour les nouvelles rues dans le quartier de l'Est, dont la nécessité et l'urgence ont été constatées par les délibérations du conseil en date des 3 octobre 1834, 2 et 21 janvier, 27 août 1835, 23 janvier et 26 mars 1836, la somme de	1,200,000 »
3. Pour couvrir le canal du quai de la Sauvenière	130,000 »
4. Elargissement et pavage de la rue des Croisiers, conformément à la délibération en date du 14 octobre 1836	41,500 »
5. Remboursement des sommes avancées pour la caserne des Ecoliers	31,746 03
6. Pour compléter en 1838 les constructions à la caserne des Ecoliers	89,820 »
7. Pour compléter le crédit nécessaire à la construction du Conservatoire	10,000 »
8. Pour celui à la construction de la salle de concerts	80,000 »
9. Pour celui à la construction du quai de halage	100,000 »
10. Pour ouvertures, élargissemens de rues, agrandissemens de quais et ports, champ de manœuvre, et pour amener en ville les eaux de Coq-Fontaine	254,172 50
Total,	fr. 4,647,999 29

Ces dépenses certes sont considérables; mais la commission pense que l'administration financière de la ville peut trouver les moyens de se maintenir dans une position rassurante pour le présent et pour l'avenir; elle reconnaît pourtant qu'il est urgent de renoncer à l'habitude de créer chaque année, des dépenses au-delà des ressources dont on peut disposer; à l'avenir, dit le rapport, plus de dépenses extraordinaires sans que l'importance des ressources ordinaires serve de limites à ces dépenses.

Deux modes s'offraient pour couvrir ces dépenses : l'impôt ou le crédit; ce dernier moyen a paru préférable; mais les modifications que l'on a proposées récemment au tarif des taxes municipales, donneront une augmentation de produit de 140,000 fr. sur la recette ordinaire, ce qui portera l'excédant de cette recette sur la dépense, à 223,618 fr. 06 c., et cette dernière somme doit servir de limite et de direction dans la création de l'emprunt nécessaire, pour couvrir les dépenses indispensables, emprunt dont les conditions ne seront point onéreuses à la ville, parce qu'il sera établi que les prêteurs auront toute sûreté.

Le rapport passe ensuite en revue les divers emprunts contractés par la ville, et il trouve que l'amortissement s'en fait avec régularité.

Parmi les objets qui ont paru susceptibles d'être ajournés à une autre année, sans inconvénient, se trouvent : le pavage des rues Bas Rhioux, Chevaux-Fossés, Place de la Comédie, rue Vinave-d'Ile, Places St. Paul et Ste. Claire, — la démolition de la maison Deneumonlin et de celle Joassart, rue de la Régence, — la régularisation de la

l'avanée que les républicains de la porte m'on fait subir hier soir à la sortie de Feydeau? Les coquins se sont mis à crier à tue-tête : Le cabriolet jaune de M. Ségur! Et Dieu sait les rires qu'il m'a fallu traverser pour rejoindre mon cabriolet. « Il va tomber, disaient les uns! — Quoi! sitôt relevé, disaient les autres? » Heureusement je riais plus que personne, et ma gaieté déconcerta leur malice.

En effet, rien n'égalait la gaieté franche avec laquelle le vicomte de Ségur se sacrifiait à une bonne plaisanterie. Il avait, comme un autre, sa part de ridicules; mais il les connaissait, les choyait, les aimait et les faisait aimer, car ils étaient amusants.

Par exemple, ce soir là, mademoiselle Contat eut recours à lui pour distraire ses invités de l'ennui d'attendre Legouvé, qui, selon la coutume, arrivait toujours trop tard; ce n'était pas chez lui impolitesse ni calcul d'effet; il flânait, voilà tout.

C'était le temps où l'antique régnait, comme aujourd'hui le rococo, et les gens avait, d'un coup de baguette, changé les salons en atrium, les fauteuils en chaises curules, les robes en tuniques, les gobelets en coupes, les souliers en cothurnes et les guitares en lyres. Une de ces lyres nouvelles venait d'être donnée à mademoiselle Contat, mais de tous les amateurs de guitare qui se trouvaient là, nul ne pouvait ou ne voulait s'en servir, tant cet instrument pindarique forçait à une attitude ridicule. Le vicomte de Ségur eut seul le courage d'accepter la lyre des mains de mademoiselle Contat, et de s'accompagner une chanson nouvelle.

Le costume anti-grec du chanteur, sa coiffure en petits crochets risés en poudres, ses mines de vieille cour, ses cinquante ans, sa voix frêle et sa prononciation à la mode des ci-devant élégants de Versailles, cette lyre posée à la manière de Phidias, tout cela offrait l'image d'un Apollon si grotesque que je ne pus m'empêcher d'éclater de rire.

Enfin, on annonça Legouvé, il venait de la comédie française où il avait été retenu par l'intérêt des débuts de son élève, Mlle. Duchesnois, qui faisait retentir la salle d'applaudissemens chaque fois qu'elle jouait le rôle de Phédre.

Place St-Lambert; — l'élargissement des rues des Bons-Enfants, de la Magdelaine, Lulai-des-Febvres et de la Casquette; — l'achèvement du passage Hazinello; — la rectification des abords de la rue Soeurs-de-Hasque, de l'entrée de la rue St. Romy, des abords de la place St-Jacques. Toutefois, le collège est chargé de faire des ouvertures à M. Frésart pour l'acquisition de son jardin.

Quant à l'achèvement des rues de la Cathédrale et du Dragon d'Or, le collège devra s'assurer si les propriétaires des maisons auxquelles ce travail donnera une notable augmentation de valeur, consentiraient à concourir à la dépense, soit en renonçant à toute indemnité, soit en abandonnant gratuitement les terrains nécessaires à la rue. Si les démarches du collège étaient infructueuses, il resterait à provoquer l'application de l'article 30 de la loi du 16 septembre 1807 (1).

Le conseil a reconnu la nécessité de faire mettre la main à l'œuvre pour l'élargissement des abords de l'entrepôt et la reconstruction du quai entre le Pont-Maghin et le Rivage de la Barque.

Il a exprimé le désir que le collège lui présente un plan pour la construction d'un quai le long de l'Ourte, entre la porte d'Amercoeur et le Moulin aux Ecorces, et il a appelé l'attention du collège sur une communication de la rue du Pot-d'Or au quai de la Sauvenière, réclamée vivement par tous les propriétaires, disposés à supporter une grande partie de la dépense.

Aucune résolution n'a été prise concernant la rectification de la rue d'Avroy, à son extrémité vers le quai de la Sauvenière, parce qu'elle se rattache à la question de savoir à qui appartiennent les terrains sur la Rivelette. — Une dernière tentative aura lieu pour terminer cette affaire par transaction.

Quant à l'ouverture des nouvelles rues dans le quartier de l'Est, les plans ont été combinés de manière à donner la préférence à telle rue plutôt qu'à telle autre, ou à faire prendre aux rues les directions où l'on rencontrera des propriétaires désintéressés ou raisonnables. Le fait est que presque tous feraient une bonne affaire, en abandonnant gratuitement la partie nécessaire à l'ouverture des nouvelles rues.

Nous avons, au mois de juillet dernier, appelé l'attention de l'autorité communale sur la nécessité de procurer aux habitans d'Ans et Glain, du faubourg Ste-Marguerite et de la Basse Chaussée, de l'eau potable, dont ces localités sont privées depuis plusieurs années. Nous avons consacré deux articles à cet objet, dans lesquels nous avons exposé, avec quelque étendue, d'après les renseignements que nous avons recueillis, les moyens à employer pour atteindre ce but, et pour amener jusque dans la ville même les eaux de l'arène de Coq-Fontaine. Nous voyons, avec satisfaction, que l'administration a pris enfin cet objet en considération et qu'elle a porté à son budget, une allocation pour amener en ville les eaux de Coq-Fontaine. Nous nous en félicitons, dans le rapport qui accompagne ce budget, que des devis ont été dressés pour cet objet, et que des travaux de recherches pour assurer le succès de cette entreprise éminemment utile ont déjà été exécutés. Mais, ajoute le rapport, il y aurait avantage de continuer ces recherches jusqu'à la commune d'Awans, où se trouve un volume d'eau considérable; et aussitôt que le collège aura ainsi complété son travail, le conseil s'occupera de son exécution, pour laquelle les fonds pourront être faits par un emprunt spécial, si l'on ne juge pas plus convenable d'accorder la concession des eaux à des particuliers, en réservant pour les fontaines publiques la quantité d'eau nécessaire.

(1) Voici le texte de cet article : « Lorsque, par l'ouverture de nouvelles rues, par la formation de places nouvelles, par la construction de quais ou par tous autres travaux publics, généraux, provinciaux ou communaux, ordonnés ou approuvés par le gouvernement, des propriétés privées auront acquis une augmentation de valeur, ces propriétés pourront être chargées de payer une indemnité qui pourra s'élever jusqu'à la valeur de la moitié des avantages qu'elles auront acquis. »

Aux premiers accents de la voix grave et sonore de Legouvé, toutes les conversations cessèrent. Au titre du Mérite des Femmes, les galantins du salon risquèrent quelques fadeurs en manière de préface; les malins sourirent d'un air qui voulait dire: Je ne serais pas fâché de le connaître, et M. de Ségur me dit tout bas en riant: Le Mérite des Femmes, ah! tant mieux! ce ne sera pas long.

En effet, cela ne parut long à personne; les vers sur les sentiers de la charité, et sur l'héroïsme de mademoiselle de Sombreuil, firent couler de sincères larmes. On applaudit aux sentimens et au talent de l'auteur avec un égal enthousiasme. Les pauvres échappés du martyre général étaient encore si pénétrés d'horreur pour les bourreaux, de pitié pour les victimes, et d'admiration pour tant de nobles dévouemens de femme, que tous les cœurs se sentirent vivement émus à ces vers :

La peur régnait partout, plus de cœurs, plus d'amis;
Le Français du Français paraissait l'ennemi.
Chacun savait mourir, nul ne savait défendre.
Elles seules, d'un zèle ingénieux et tendre,
Pour détourner la mort qui nous menaçait tous,
Oscèrent des tyrans aborder le courroux, etc., etc.

En écoutant ses vers assez médiocres, chacune de nous était fière, car nous avions toutes fait plus ou moins nos preuves de courage; les yeux se fixaient sur Mme. Le Brun, que ses amis avaient pour ainsi dire chassée de France au moment où elle allait payer de sa vie l'honneur d'avoir doté notre histoire du plus beau portrait de la reine martyre. On se rappelait la reconnaissance courageuse qu'elle n'avait cessé de montrer pour ses augustes protecteurs; et cette fidélité de sentimens, qui devait résister même aux séductions de l'empire, réhaussait encore l'admiration qu'inspirait son talent. Jamais femme ne fut plus richement douée par le ciel. Mme. Le Brun était à la fois belle et jolie, brillante et simple, spirituelle et bonne. Peintre de la pensée autant que de la figure, elle a mis dans ses portraits une vérité, un charme d'expression qui défient l'idéal;

L'administration des hospices de Liège s'occupe depuis quelque temps avec activité d'un projet dont la réalisation offrirait de nombreux avantages à la ville et aux classes nécessiteuses. On sait que les hospices possèdent dans la ville un grand nombre de maisons situées dans les divers quartiers et connues sous le nom de Béguinages. Elles servent d'habitation à des femmes pauvres et âgées, auxquelles les hospices se sont chargés de donner asile. Ces maisons sont toutes fort anciennes, et se trouvent en général en très mauvais état; plusieurs même tombent à peu près en ruine. On doit cependant y faire de temps à autre des réparations coûteuses. On a calculé que la propriété des béguinages n'acquiescât guère pour les hospices qu'à un revenu de dix mille francs, et que la vente produirait un capital de plus d'un million.

Si on opérât cette vente, le produit en serait appliqué à l'agrandissement du béguinage St-Christophe, dans la chaussée St-Gilles. Il s'agirait d'y percer plusieurs rues et d'y construire plusieurs nouveaux bâtiments.

La réalisation de ce plan donnerait à ce quartier, destiné à devenir l'un des plus beaux de la ville, une physionomie nouvelle. On verrait aussi disparaître de nos rues un grand nombre de ces masures appelées béguinages, et elles seraient remplacées presque immédiatement par de belles maisons; car on ne ferait l'acquisition des bâtiments appartenant aux hospices que pour les démolir et les remplacer par des constructions toutes neuves.

Les hospices arriveraient aussi à des résultats utiles pour leur administration en réunissant sur un même point une partie de la population confiée à leurs soins. Sous le point de vue philanthropique on doit désirer de voir amener à bonne fin le projet dont il s'agit. Aujourd'hui, quand un ménage pauvre venant asilé aux hospices, on est obligé de séparer le mari et la femme. On conçoit tout ce que cette séparation doit avoir de douloureux pour des êtres qui ont passé ensemble une partie de leur vie, c'est à peu près mourir l'un pour l'autre. Si l'administrateur réalisait ses plans, les nouvelles constructions seraient établies de façon à pouvoir loger ensemble le mari et la femme.

La commission s'occupe aussi avec zèle et activité des projets d'améliorations pour le sort des aliénés indigènes qui ont été agités dans la dernière session du conseil provincial.

Par arrêté du 31 décembre dernier, le roi approuve les statuts et autorise l'établissement de la société anonyme, dite Charbonnage de Monceau Fontaine.

Par arrêté de la même date, est nommé ingénieur en chef de 2^e classe, J.-A.-J. Devaux, actuellement ingénieur de 1^{re} classe faisant fonctions d'ingénieur en chef de la 3^e division des mines à Liège.

Sont admis à la 1^{re} classe de leur grade, les sieurs J. Génot, et C. B. Wellckens, actuellement ingénieur de 2^e classe, en service, le premier dans le 6^e district, le second dans le 5^e district de la province de Liège.

L'établissement de St-Léonard a été éclairé avant-hier au gaz, pour la première fois. L'expérience a parfaitement réussi. Il ne faut rien moins que cent cinquante becs de lumière pour éclairer les vastes ateliers de cette belle fabrique.

Hier matin la nommée Anne Bigone, veuve Bourdon, âgée de 73 ans, demeurant rue Roture, n. 939, qui était infirme et qui avait laissé seule pendant quelques instans, ayant voulu se lever du lit sur lequel elle se trouvait devant le feu, a été atteinte dans ses vêtements par les flammes, qui avaient fait tant de progrès lorsque les voisins sont arrivés, qu'une grande partie du corps de la malheureuse femme était déjà en combustion. Elle a succombé l'avant dernière nuit à ses horribles souffrances.

L'ingénieur mécanicien, Joseph Thomas, établi à Gand, vient d'inventer une nouvelle machine pour piloter, qui offre pour les travaux publics grande économie et célérité. Il est en instance pour l'obtention d'un brevet pour cette invention, et pourra incessamment en faire jouir les entrepreneurs, moyennant des arrangements à prendre avec l'inventeur. (Cette invention ne pourrait elle être appliquée aux travaux du chemin de halage des Augustins.)

poète dans son talent, dans sa conversation, dans sa parure même on lui a pardonné d'être originale, parce qu'elle n'en a jamais eu la prétention.

On annonça que le souper était servi, M. de Parny m'offrit la main pour passer dans la salle à manger, et se plaça en maître de maison, de manière à ne laisser aucun doute sur son mariage avec Mlle. Contat.

A peine étions-nous assis à cette table servie avec recherche et élégance, qu'on annonça un message de la Comédie Française.

Mlle. Contat, fort contrariée d'être ainsi rappelée aux ennuis de sa profession, au moment où elle les oubliait si bien, fit répondre qu'il était trop tard pour qu'elle s'occupât d'affaires de théâtre, et qu'on eût à revenir le lendemain matin.

Mais, madame, reprit le domestique, c'est M. Florence lui-même qui vient au nom du Comité pour une chose très-importante; il ne veut pas s'en aller sans avoir parlé à madame.

— Eh bien! dit Mlle. Contat, avec assez d'humeur, qu'on le fasse passer dans mon cabinet, j'irai le rejoindre tout à l'heure.

— Ah! faites-le entrer, s'écria madame de J., laissez-nous voir Florence en ambassadeur. Nous ne l'avons jamais vu que dans l'emploi de confident.

— Vous avez raison, il est bien moins mauvais, dit Mlle Contat, et vous aurez peine à croire que le plus médiocre auteur de la Comédie en soit le meilleur directeur. Il a une volonté lourde et masquée, à laquelle on obéit sans savoir pourquoi. Cependant, j'ai la présomption de braver audacieusement sa volonté de quelle manière.

— Je ne sais pas ce qu'il lui de mandera, me dit tout bas Vigée, puis je parierais cent contre un qu'il l'obtendra.

Florence, demandé avec acclamation par tous les convives, parut, et salua tout le monde de cet air humble habitué aux confidens et aux sollicités. Il se fit un grand silence, comme lorsqu'il venait faire une annonce si nouvelle sur le théâtre; en effet, la situation était à peu près la même, car il venait apprendre qu'une indisposition subite survenue à

— Il résulte des nouvelles de New-York que le blé y est devenu très-cher; mais cette hausse des prix diminuera bientôt, de fortes commandes ayant été faites dans divers ports de l'Europe.

— En faisant une revue de commerce d'Amsterdam pendant 1836, le Handelsblad dit dans une note ce qui suit :

Il paraît qu'un nouveau concurrent se présente sur le marché du sucre des Indes-Orientales et Occidentales. Il se fabrique actuellement à Madagascar du sucre d'une excellente qualité qui doit être très-bon marché.

— Les arrivages de sucre diminuent au Havre. Ce port n'a reçu en 1836 que 45,300 barriques contre 55,500 en 1835 et 59,400 en 1834.

— Pendant l'année 1836, il est entré à Gand 138 navires, jaugeant ensemble 10,217 tonneaux, et ainsi répartis: belges, 52; hanovriens, 58; brémois, 1; papenbourgeois, 4; danois, 4; oldenbourgeois, 3; anglais, 4; français, 11; hambourgeois, 1. Dans la même année, 61 navires, presque tous allemands, ont quitté notre port, chargés de sucre raffiné; 29 autres navires sont sortis avec une cargaison de denrées diverses.

SUCRE DE CHATAIGNES. — La fabrication du sucre de châtaignes paraît devoir bientôt devenir une industrie sérieuse comme celle du sucre de betteraves. Il y a des procédés d'extraction qui ont déjà donné 15 p. 100.

— On lit dans la Charité de 1836: « Plusieurs des routes qui joignent la Belgique à la France sont dans un très-mauvais état, entr'autres celle qui part de Habay-la-Neuve, dans la province de Luxembourg, et arrive à la frontière de France par Etalle, Virton et Saint-Mard; cette route fut construite au moyen de sacrifices que s'imposèrent les communes environnantes et des subsides que l'état leur accorda. Mais l'état actuel du chemin auquel cette route aboutit, chemin presque impraticable, qui a une lieue de longueur, et va s'embrancher sur la route de Sedan à Metz, rend la route construite en Belgique pour ainsi dire inutile, car il entrave la communication directe qui pourrait être établie entre les provinces de Namur, Liège et Luxembourg, ainsi que les départemens voisins.

— M. le ministre des finances consulté sur la question de savoir si les arrêtés ou résolutions des administrations communales, autorisant à bâtir le long des routes, sont passibles du timbre et de l'enregistrement pour la minute et pour l'expédition à distingué entre les résolutions qui accordent ou n'accordent pas d'emprise. Les premières étant d'intérêt particulier sont soumises au timbre, les autres étant d'intérêt public en sont affranchies comme actes administratifs.

— Il vient de paraître à Leipzig une feuille médicale intitulée: Gazette homœopathique universelle.

— Les nouvelles arrivées de Hongrie disent que les trois bataillons d'infanterie, chargés de l'arrestation des brigands dans la forêt dit Bakodierwald, ont éprouvés de fortes pertes dans cette expédition, et que la lutte a été vraiment sanglante.

(J. de Francfort.) — Par arrêtés du 6 janvier 1837, un brevet d'invention de quinze années est accordé au sieur Scheidtweiler (Théodore), domicilié à Bruxelles, pour des perfectionnemens apportés aux machines rotatives, servant à y diminuer les frottemens.

Un brevet d'importation de dix années est accordé au sieur Buisson (J.-B.), ingénieur à Mézières (France), ayant élu son domicile chez M. Vanhumbecq, à Bruxelles, pour un procédé de dessiccation des bois et autres combustibles, employés dans les arts industriels etc.

Ce brevet est accordé sous les conditions suivantes, et sera nul si elles ne sont pas exactement remplies:

L'impétrant est tenu: 1^o d'introduire et de mettre en œuvre dans le royaume, dans le délai d'un an, à partir de la date du brevet, l'appareil dont il s'agit;

2^o D'autoriser tout industriel du pays, qui lui en fera la demande, à monter et mettre en œuvre le même appareil; et de lui donner tous les renseignements nécessaires à cet effet, et ce moyennant une indemnité à convenir à l'amiable entre les parties, et, en cas de contestation, à fixer par le ministre de l'intérieur, après un arbitrage contradictoire. (Moniteur.)

son camarade Talma, empêcherait la représentation de *Marius*, qui était affilée pour le lendemain, et que, dans son embarras, la Comédie suppliait mademoiselle Contat de vouloir bien jouer le *Misanthrope* et les *Fausse confidences*, en ajoutant avec adresse qu'elle seule pouvait dédommager le public et le caissier du théâtre de la représentation que la maladie de Talma faisait manquer.

Le refus le plus net répondit à cette vérité flatteuse; tout autre que Florence en eût été complètement découragé, car le sourire dédaigneux et le ton impérieux qui consolidaient ce refus, ne devait laisser nulle espérance. Cependant, il insista; plaida pour les sociétaires, pour les loges à l'année, tout cela inutilement; à ce ramage suppliait, Mlle Contat répondait avec impatience: — Je ne veux pas jouer demain, laissez-moi tranquille, — comme on dit à un importun mendiant: éloignez-vous, je n'ai pas de monnaie.

Après avoir ainsi épuisé son éloquence de *semainier* en vaines prières, Florence, qui était resté debout derrière le siège de mademoiselle Contat, de même que *Narcisse* derrière celui de *Néron*, fit quelques pas, comme s'il allait se retirer, puis se rapprochant tout-à-coup:

— En vérité, madame, vous êtes sans pitié, dit-il, avec l'accent du désespoir, m'obliger, à l'heure qu'il est, d'aller faire réveiller madame Petit (1), pour la conjurer de vous doubler demain dans la *Mère coupable*. C'est une barbarie; car elle est souffrante aussi, et pourtant elle jouera, j'en suis sûr. Elle est si bonne camarade!

Tout l'esprit du monde ne put rien contre les infirmités de l'amour propre, et je ne saurais peindre l'effet magique que produisit sur Mlle Contat le nom de madame Petit, à propos d'un rôle dans lequel cette dernière lui était fort supérieure. C'était un drame, il est vrai; et le ton de la haute comédie étant fort au-dessus et fort opposé au ton larmoyant, on ne pouvait s'étonner d'y voir échouer la plus parfaite Célimène qu'il y ait eue depuis celle qui servit de modèle à Molière. Mais la perfection dans le premier

(1) Qui est devenue la femme de Talma.

ASSOCIATION DES ARTISTES DE L'ORCHESTRE DE LIÈGE.

Nos amateurs de musique ont sans doute gardé le souvenir de la belle symphonie en ut mineur, de Beethoven, qui fut exécutée l'année dernière à l'un des concerts de l'association. Cette composition si grande, si originale, a été rendue avec un fini et un aplomb qui ont valu les plus vifs applaudissemens aux artistes de l'orchestre et aux élèves du conservatoire. C'est encore cette magnifique symphonie, qui n'a point été dite depuis, que nous pourrions entendre à la soirée de demain. Après ce morceau capital, nous citerons encore deux ouvertures nouvelles qui jouissent d'une grande réputation en Allemagne, deux beaux morceaux de chants, rendus par l'élite des artistes de notre théâtre, un chœur des Huguenots, un morceau d'harmonie exécuté par l'harmonie Liégeoise réunie à l'harmonie Militaire. Enfin, pour le bouquet, nous entendrons encore une fois le séduisant violon de M. Prume. — Voilà certes une soirée bien remplie, bien complète, bien attrayante: nous espérons qu'elle attirera un nombreux et brillant auditoire.

Voici ce qu'on lit dans le Journal de Verviers:

Mme. St-Ange, prima dona du théâtre de Liège, a attiré hier une assemblée assez nombreuse à la représentation au bénéfice de notre premier ténor Couturier. Le spectacle se composait du *Pré-aux-Clercs*, d'un vaudeville intitulé *la Vengeance Italienne* et d'un *Rêve en trois parties*, arrangé par le bénéficiaire. Mme. St-Ange a parfaitement chanté dans le *Pré-aux-Clercs*, notamment le grand air d'Isabelle au deuxième acte, et il faut dire aussi qu'elle a été parfaitement accompagnée par un jeune artiste de cette ville, nommé Kettens, qui, à l'âge de quatorze ou quinze ans, est déjà un violon distingué. Nous nous plaignons à mentionner ici les applaudissemens unanimes obtenus par les deux virtuoses; c'est, du reste, tout ce qu'il y a à dire de bien sur l'exécution du *Pré-aux-Clercs*.

La Vengeance italienne, pièce que l'affiche dit être de trois hommes d'esprit, MM. Scribe, Desnoyer et Dupin, est un tout petit vaudeville que l'on a écouté en baillant. Il est vrai que l'on attendait avec impatience le *Rêve* de M. Couturier dans lequel on devait encore entendre Mme St-Ange; réalité décevante!

Le rideau s'est enfin levé sur le fameux *Rêve en trois parties*, mêlé d'opéra, comédie et vaudeville, le tout arrangé par M. Couturier, jeune artiste que le génie empêche de dormir et qui songe, comme il le dit lui-même, à se créer un nouveau genre. Après un prologue assez long dans lequel M. Couturier en robe de chambre et censé somnambule, parle au public du talent qu'il se sent et des sifflets qu'il ne craint pas, Mme St-Ange a pu enfin se faire entendre, et elle a chanté avec une grâce parfaite les charmans couplets du *Châlet*; dans ce modeste et simple asile. Les couplets achevés et dûment applaudis, M. Couturier qui avait joué Daniel, est venu chanter le rôle de Max, et nous avons eu ainsi l'opéra du *Châlet* arrangé selon les nouvelles idées de M. Couturier. Les passages qui dans cet article brillent par ci par là en italique, nous les extrayons textuellement du programme.

Une fois commencé, il était impossible de s'arrêter en main, de prévoir quand finirait le *Rêve* de M. Couturier. Il était onze heures et demie quand nous avons quitté la salle; depuis une heure les loges étaient vides, le parterre d'ordinaire si courageux s'en était allé lui-même, et l'on n'en était encore qu'au réveil chez Mlle. Couturier; il restait donc encore à entendre M. Couturier contrefaire les voix de messieurs Talma et Devigny, et à le voir parodier le plus grand comédien de l'époque, monsieur Frédéric Lemaître! Nous regrettons vivement de n'avoir pu assister à cette partie du spectacle dont on nous conte aujourd'hui des merveilles. Mme. Saint-Auge a joué où ne peut mieux le rôle de femme de chambre de Mlle. Couturier; il paraît que pour être cantatrice distinguée, on n'en est pas moins femme d'esprit et entendant à rire. Les essais de M. Couturier, épreuves bizarres et difficiles, comme il les appelle, méritent du reste tous les encouragemens. Nous ne serions pas étonnés, ainsi qu'il le dit dans son prologue, que M. Couturier ait bientôt le monde pour théâtre, car M. Couturier est un artiste franc et loyal, un artiste de la trempe du gaillard Talma.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui jeudi 12, la deuxième représentation de DON JUAN D'AUTRICHE, drame en 5 actes de M. Casimir Delavigne, suivi du deuxième acte du BARBIER DE SEVILLE, opéra comique, musique de Rossini. Le spectacle commencera par une Overture à grand orchestre.

Dimanche 15, abonnement courant, la reprise de L'ESPIONNE RUSSE.

genre ne sauve pas de la prétention de dominer aussi dans le second, et mademoiselle Contat ne pouvait supporter l'idée de voir qu'un rôle monté par elle fit plus de sensation quand il était doublé, que lorsqu'elle se donnait tant de peine pour y rabaisser son talent.

— Faites attention, me dit en riant Vigée, voici la scène qui commence.

En effet, Mlle. Contat changeait subitement de ton, dit avec une sorte de commination: — Quoi, il est plus de minuit, et vous allez tourmenter aussi cette pauvre femme pour la faire jouer demain! mais c'est vous qui êtes impitoyable.

— Sans doute, je remplis un devoir pénible, reprit Florence, mais comment faire?

— Eh bien! qu'on fasse relâche par indisposition.

— C'est impossible, Madame, les rhumes ont déjà assez fait de tort aux parts de ce mois-ci. On ne peut sacrifier une recette.

— Vraiment, à l'entendre, on croirait que c'est de moi seule que dépendent la vie des acteurs et la ruine de la comédie française, cela n'a pas le sens commun.

— Cela est pourtant, reprit le *semainier*, de l'air épanoui d'un avocat qui voit le succès de son dernier moyen; mais Madame, j'ai déjà trop abusé de votre patience, ajouta-t-il, en saluant tout le monde; et il se disposa à sortir.

Le vicomte de Ségur qui s'était aperçu des premiers du changement que le nom de Madame Petit avait apporté dans la détermination de Mlle. Contat, vint à son secours, en blâmant avec une fausse chaleur, sa résistance aux prières de la comédie et aux vœux du public; chacun devinant l'intention charitable de M. de Ségur, joignit ses instances aux flatteries du grandeur, et Mlle. Contat, charmée de se voir contrainte à faire ce qu'elle désirait, rappela Florence pour lui dire:

— Puisqu'on le veut absolument, je jouerai demain le *Misanthrope* et les *Fausse confidences*.

VILLE DE LIÈGE. Séance publique du conseil communal, vendredi 13 janvier courant, à 5 heures du soir. Liège, le 10 janvier 1837. Le président du collège, L. JAMME.

EN VENTE CHEZ AVANZO ET Cie. LA DEUXIÈME LIVRAISON DE LA GEOMETRIE DESCRIPTIVE DE LEROY.

ANNONCES.

Dimanche prochain on JETERA UNE ROUE DE DINDONS et un COCHON, chez J. KEPPENE, faubourg Ste. Marguerite. 39

POISSONS de MER très frais, au Moriâne, rue du Stockis.

HUITRES ANGLAISES, chez PARFONDRIY, derrière l'Hôtel de Ville.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mlle. VICTOIRE PEPINSTER,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de transférer SON MAGASIN DE LINGERIE, rue de l'UNIVERSITÉ, en face du Conservatoire. 701

VENTE DE LIVRES.

LES 26, 27 ET 28 JANVIER 1837, 2 heures de relevée, il sera procédé en l'étude et par le ministère de M. RENOU, notaire à Liège, à la vente aux enchères d'une BELLE COLLECTION DE LIVRES de JURISPRUDENCE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, SCIENCES, etc., etc. Le Catalogue se distribuera cinq jours avant la vente en l'étude dudit notaire, rue du Pot d'Or. 2

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

UNE FABRIQUE DE PAPIERS,

Fort avantageusement située dans les environs de HUY, et propre à être assortie en tout autre établissement d'industrie, et notamment en distillerie. S'adresser par lettres affranchies, au notaire CHAPPELLE, à Huy. 12

ADJUDICATION.

Le 20 JANVIER prochain, à onze heures du matin, l'intendant militaire procédera à l'adjudication de la FOURNITURE du BOIS (FAGOTS de CHÊNE et BUCHES de SAPIN), nécessaire pour le chauffage des fours de la Boulangerie militaire de Liège pendant l'année 1837. Les soumissions pour cette fourniture devront être sur timbre accompagnées des certificats de solvabilité conformément au cahier des charges; toutes celles qui ne seraient pas dans les formes voulues, ou présentées plus tard que l'heure fixée seront refusées. On peut, dès à présent, prendre connaissance des échantillons et du cahier des charges, au bureau de l'intendant susdit, rue du Pot d'Or, n. 656, à Liège. Liège, le 9 janvier 1837.

AVIS AUX PERSONNES SOURDES.

Un habile mécanicien de PARIS vient d'inventer et de porter au plus haut degré de perfectionnement, des petites OREILLES CORNETS; cet instrument acoustique, très léger, tient sur la tête et rend à l'ouïe toute sa finesse. Les dames le cachent facilement dans leur coiffure. Prix fixe: 20 francs. On essaie avant d'acheter. Le DÉPOT à Liège est établi, rue sur Meuse aux Maisons, n. 396, chez M. MOUZON, marchande chaudronnière, jusqu'au 30 janvier. On expédie. (Affranchir) 26

ASSOCIATION MUSICALE, POUR LA FORMATION D'UNE CAISSE DE RETRAITE.

PROGRAMME DU GRAND CONCERT

VOCAL ET INSTRUMENTAL,

Qui sera donné le vendredi 13 janvier 1837, au Théâtre royal, par les artistes de l'orchestre.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1. Ouverture de Faust, de Spohr. 2. Air du Siège de Corinthe, chanté par M. Terry. 3. Solo de cor de Mengal, exécuté par M. L. Loxhay. 4. Grand air du siège de Corinthe, chanté par M. Richelme. 5. Symphonie en ut mineur, de Beethoven.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1. Ouverture de l'opéra-Romantique, par Reissiger. 2. Cavatina dell'opéra la Niobe, musique de Pacini, chanté par Mme. St Ange. 3. Andante de la Symphonie. 4. Fantaisie pour la flûte, composée et exécutée par M. L. Christophe. 5. Chœur d'Orgie, des Huguenots, chanté par MM. Amateurs.

TROISIÈME PARTIE.

- 1. Scherzo et Marche finale de la Symphonie. 2. Grand duo des Huguenots, chanté par Mme. St Ange et M. Bouchi. 3. Grande fantaisie pour le violon, composée et exécutée par M. Prème, professeur au Conservatoire royal. 4. Romance des Huguenots, chantée par M. Richelme. 5. Grande fantaisie pour l'harmonie, sur la romance La Folle, de Grisard, composée par Bend-r et exécutée par l'harmonie liégeoise et l'harmonie du 9e régiment. Prix des places. — Premières, 3 fr.; premières-secondes, 2 fr. 30 c.; secondes, 1 fr. 80 c.; Parterre, 1 fr. 25 c. amphithéâtre, 65 c.

On commencera à 6 heures.

S'adresser pour la location des loges et des places numérotées au bureau, sous la galerie gauche du Spectacle.

BOUGIES DIAPHANES.

On vient de recevoir chez Gillon-Nossent, rue du Pont d'Ile n. 32, un assortiment complet de BOUGIES DIAPHANES; première qualité, ainsi que de bougies en cire. On les vend au plus juste prix.

KAÏFFA DORIENT

Autorisé par 2 ordonnances du Roi.

Bien supérieur au chocolat, ce nouvel aliment d'un goût délicieux, et d'un prix peu élevé, a été approuvé par une commission médicale; il convient aux convalescents, favorise l'accroissement des enfants, guérit les gastrites, le marasme, les coliques, les irritations nerveuses, et toutes les maladies de poitrine, telles que rhumes négligés, phthisie, catarrhes, et toux rebelles. Comme analeptique, il rétablit les forces épuisées par l'âge ou les maladies.

DÉPOTS AUTORISÉS.

Chez MM. les pharmaciens suivants:

A Amsterdam, Massignac, nég. — Vialverstraat, 165. — Anvers, Vanderwilde, pharm. — Bruges, Vanoutrive Poelt, pharm. — Bruxelles, Descortes Gauthier, pharm., rue de la Régence. — Binche, Algrain, pharm. — Courtray, Vanderspit, pharm. — Dour, Estevenaert, pharm. — Gand, Massot Proment, pharm., rue de la Monnaie. — Helmont, Cuyppers, pharm. — Hoorn, Vanwaerberge, pharm. — Huy, Rasquinet, pharm. — Lahaye, Prosper, nég. — Leyde, Thyssens Loon, pharm. — Leuwarder, Vaustax Viexma, pharm. — Liège, Lafontaine, pharm. — Mons, Putsage, pharm. — Namur, Desmarts, pharm. — Renaix, Roy, pharm. — Tirlemont, Geerts, pharm. — Verviers, Etienne, pharm. — Groeningue, L. Kuyss, pharm. — Hambourg, J. de Oliveira. — Rotterdam, Jolijunior, pharm. — Malmes, Smoot, pharm. — Perruvelz, Li-maug, pharm. Ils délivrent gratis le traité du Kaïffa ou mémoire sur l'art de prolonger la vie. 457

PAR BREVET D'INVENTION.

PATE DE REGNAULD AÏNÉ,

AUTORISÉE PAR BREVET ET ORDONNANCE DU ROI.

Pour la guérison des RHUMES, CATARRHES, TOUX, COQUELUCHEs, ASTHMEs, ENROUEMENS, et des maladies de POITRINE les plus invétérées. (Voir l'instruction qui accompagne chaque boîte.)

DÉPOTS: chez MM. FROIDBISE, rue Pont d'Ile, 831, à Liège; BASTIN, à Huy; tous deux pharmaciens, et M. PELT-ER, rue Spintay, 294, à Verviers. 599

RACAHOUT DES ARABES

Autorisé par deux rapports de l'Académie de Médecine, deux brevets du Roi, et 60 certificats des plus célèbres médecins, accordé à DE LANGRENIER, seul propriétaire, il est l'aliment des convalescents, des dames, des enfants, des vieillards, et des personnes affectées de maladies d'estomac et des intestins, et rétablit les forces épuisées. Dépôts dans les pharmacies de MM. L. Etienne, à Verviers; Van West-Ulens, à St. Trond, où l'on trouve le SIROP et PÂTE de NAFÉ D'ARABIE, pour guérir les rhumes, toux, catarrhes, asthmes, enrouemens, coqueluches, palpitations, et les maladies de poitrine les plus invétérées, Ferdinand Froidbise, rue Pont d'Ile, à l'Arbre d'Or, n. 831, à Liège. 674

BOURSES.

PARIS, LE 10 JANVIER.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes items like Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de la B. de Fr., Napl. Cert. Falc., Esp. Ardoin 1834, Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belgiq. Empr. 1832, Banque de Belg.

LONDRES, LE 9 JANVIER.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes items like 3 p. consolidés, Bel. em. 1832 C.D., Holl. Dette active, Portugais, 5 p. c., Id. 3 p. c., Espagne. Cortés, Différées, Passives, Russie, Brésil. Empr. 1834.

AMSTERDAM, LE 10 JANVIER.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes items like Holl. Dette active, Dito 2 1/2 p. c., Différée, Billet de change, Syndic. d'amort., 3 1/2 p. c., Soc. de comm. P.-B. nouvelle, Russie, H. et C. 5 1/2 p. c., Inscr. au gr. livre, Certif. à Amst., Pologne. L. n. 500f., Lots de Rd. 50 f., Espagne. E. Ard., Dito grd., Dette différ. anc., nouv., passive, Autriche. Métal. 5.

ANVERS, LE 11 JANVIER.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes items like ANVERS. Det. activ., Det. différ., Emp. de 48 mill., Holl. Dette active, Rente remboursab., Autriche. Métal., Lots de fl. 100., de fl. 250., de fl. 500., Poloc. Lots n. 300., n. 500., BRÉSIL. E. à L. 1834, ESPAG. Emp. 1834, D. dif. 1834, Dit. p. 1834, Dette différ., ANAPLES. Cert. Falc., STAT-RO. Lev. 1832, à An. 1834.

CHANGES.

Table with 3 columns: Location, Price, and another location. Includes items like Amst., c. jours, Rotterdam, Idem., Paris, Idem., 2 mois, Lond. p. Estr. c. j., 2 mois, Ham. p. 40 HB. c. j., 2 mois, Bruxelles et Gand.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 11 JANVIER 1837.

Notre bourse a été un peu faible aujourd'hui en fonds d'Espagne. — Actif ouvert 24 3/4 1/4 1/8 24 23 7/8 et reste 24 argent. Primes à un mois 25 1/2 p. c. dont 1 p. c. A. au 16/17 courant 24 1/2 p. c. dont 1/2 A.

BRUXELLES, LE 11 JANVIER.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and another instrument. Includes items like Emp. Rotsch., Fin cour., Pr. 1 m. d. 1., 1836, 4 1/2 p. c., Fin cour., pr. 1 m. d. 1., Dette activ. 2 1/2 p. c., E. de la ville 1832, Dette active holl., Rente domaniale, BRÉSIL 1834, AUTRICHE. Métal., ROME 1832, NAPLES. Falconnet, Banque Tav., PORT. Dona Maria, ESPAG. Ard. 1834, Fin cour., gros. pièces, pr. 1 m. d. 1., différée 1834, anc., dette passive, ACTIONS, Act. Société Gén., Act. de la S. de C., Act. de la B. de B., Act. C. Sam. et O., Act. des Hauts-F., Act. Charb. Flenu, Act. Banq. fonc., Act. Ch. H. et W., Act. Ch. Schewin, Act. Entr. Indust., Act. Ch. Lev. du F., Act. S. d'Ongrée, Act. S. Sars-Louch., Act. Ch. de fer., Act. S. de Vennes, Act. Bat. à V. Anv., Act. S. St. Léona, Act. S. Chatelin, Act. S. Verreries, Act. Ecl. gaz. rés., Act. S. Raffinerie, Act. Verr. Charl., Act. Expl. l'Espér., Act. des Brasseries, Act. Librairie H., Act. Typogr. W., Act. Fab. Tapis, Act. Fabr. de fer., Act. Mutual. ind., Act. C. de Bruges, Act. H. F. Monc.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 11 JANVIER.

Le smak belge Léopold 1er, v. du Havre, ch. de café et thé. — Le pleyt belge Matilda, v. de New-Castle, ch. de 42 Tx. charbons, 14,000 pierres à feu; 26 barriques coupeuse, 215 sacs noir de fumée, sept paniers fayence, 7 ballots fil de lin, et 8 barq. couleurs. — Le koff hanovrien Magdalena, v. de Hambourg, ch. de potasse et de cacao. — Le brick norvégien, Tordens Kiold, v. d'Allicante, ch. de laine et de soie. — La gallesse Hamlourgeoise-Fortuna, v. de Liverpool, ch. de fer et coton. — Le koff hanovrien Janus, v. de Santandre, ch. de 156 balles de laine.

PLACE D'ANVERS, LE 11 JANVIER.

Café. — Environ 200 balles Saint-Domingue ord. à 31 3/4. 50 balles beau Sumatra à 31 c.; environ 100 balles Brésil de 31 1/2 à 32 1/4. Sucre brut. — 100 caisses Havane blond à f. 19 pavillon étranger et 50 caisses idem, à prix divers. Sucre raffiné. — 6,000 kilog. p. ains Mélin en papier, à divers prix. Grains. — 1,000 hectolitres froment nouveau blanc. 800 Suranné. Ont été traités à prix non indiqués.

VENTE PUBLIQUE.

Les 300 caisses-Havane blond, plus ou moins avarié, exposés hier en vente publique, ont été adjugés de 33 à 37 1/4 francs par 50 kilog. en-entrepôt, suivant degré d'avarie.

H. LIGNAC, Impr. du Journal, n. 622, rue du Pot d'Or, à Liège.